



Assemblée générale

Distr. limitée
13 octobre 2021
Français
Original : anglais

Soixante-seizième session

Première Commission

Point 100 cc) de l'ordre du jour

**Désarmement général et complet : lutter contre la menace
que représentent les engins explosifs improvisés**

France : projet de décision

Lutter contre la menace que représentent les engins explosifs improvisés

L'Assemblée générale, rappelant ses résolutions [70/46](#) du 7 décembre 2015, [71/72](#) du 5 décembre 2016, [72/36](#) du 4 décembre 2017, [73/67](#) du 5 décembre 2018 et [75/59](#) du 7 décembre 2020, décide d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-dix-septième session, au titre de la question intitulée « Désarmement général et complet », la question subsidiaire intitulée « Lutter contre la menace que représentent les engins explosifs improvisés ».

